

PROJET ARTISTIQUE ET
CULTUREL
CAMPUS CULTUREL
LA MARGE
LIEUSAIN

JANVIER 2021

CREATION
PARTAGE
INNOVATION
EXPERIMENTATION



LIEUSAIN : TERRITOIRE D'INNOVATION

Notre territoire est doté de tous les ingrédients de l'innovation sociétale : la création d'une ville nouvelle, l'implantation d'un éco-quartier en évolution, ayant obtenu le label de la Région Ile de France « 100 quartiers innovants », l'accueil d'universités et d'écoles supérieures favorisant l'éducation et l'expérimentation (ICAM, UPEC).

Dans le contexte d'un monde en crise, se réinterrogeant sur ses choix et ses modes de vie, la culture y a un rôle fondamental à jouer, essentiel pour accompagner une nécessaire transition vers le monde de demain : en matière d'écologie et de développement durable, en matière de transition numérique, dans l'égalité entre les femmes et les hommes, en soutien à la démocratie et la citoyenneté.

Située en Seine-et-Marne à 30 km au de Paris et à proximité de Melun, ville préfecture du département, la commune de Lieusaint compte en 2020 (pop. légale au 1er janvier 2017), 13 291 habitants.. Lieusaint est rattachée au canton de Combs-la-ville et appartient à l'Agglomération Grand Paris Sud-Seine-Essonnes-Sénart depuis le 1er janvier 2016.

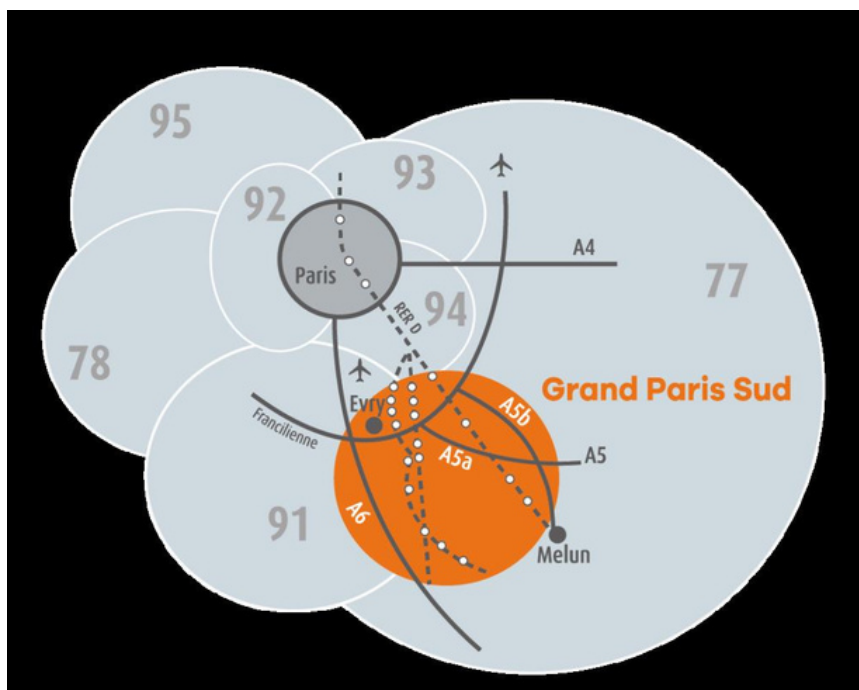
La commune s'étend sur 1200 hectares environ dont 450 hectares d'espaces vert, avec 5 groupes scolaires, 2 collèges, un centre culturel "Côté Cour" disposant d'une médiathèque, d'une salle d'exposition et d'une école d'arts plastiques, un campus culturel "La Marge" dédié à la création des arts vivants, une scène nationale "le Théâtre Sénart", de nombreux commerces, services et des liaisons douces.

La commune s'est vue décerner en 2018 le prix « Restauration de sites dégradés » ainsi que le label « Terre Saine ». En 2019 elle a signé la charte de lutte contre les perturbateurs endocriniens et a également reçu le label « 100 quartiers innovants » de la Région Ile de France pour son éco-quartier Eau-Vive, regroupant 1 200 logements dans sa 1ère phase de construction et destiné à accueillir encore dans sa 2e phase 450 logements, soit au final environ 4 500 habitants. Avec sa gare SNCF, la ligne D du RER permet de rejoindre Paris en 40 minutes.

AGGLOMERATION

La nouvelle Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud regroupe 23 communes et 352000 habitants, à cheval sur les deux départements la Seine-et-Marne et l'Essonne. Pôle économique majeur de la région francilienne, Grand Paris Sud accueille plus de 18 000 entreprises, de nombreux sièges sociaux de grands groupes, des industries de pointe, 5 centres commerciaux à notoriété régionale. Le dynamisme économique du territoire se traduit par un taux d'emploi proche de l'équilibre.

L'Agglomération est également un fort pôle culturel doté d'équipements de qualité, de proximité ou à rayonnement régional. Le territoire compte par exemple 8 salles dédiées au spectacle vivant dont 2 scènes nationales, 21 médiathèques-bibliothèques, un réseau dense de conservatoires et d'écoles de musiques, des multiplexes mais aussi 7 salles de cinéma art et essai...



PREAMBULE

UN PROJET CULTUREL FEDERATEUR

La municipalité a adopté en février 2019 un nouveau projet culturel global prenant en compte toutes les composantes de la ville en matière culturelle, démographique, éducative et sociale et ce afin de répondre au projet politique d'une ville « **Terre de Culture** » où le « mieux-vivre ensemble » est une recherche constante.

La Culture se conçoit donc à Lieusaint comme un outil de construction de soi et d'épanouissement, de lien social, un vecteur d'idées et de valeurs communes, une fenêtre vers la liberté et l'émancipation individuelle et collective.

Elle traverse tous les domaines, construit des ponts, des liens, « un tissage » entre les habitants, les services municipaux, les associations, les territoires voisins, dans le but de développer chez les citoyens une appétence, un désir, une envie et au-delà, un sentiment d'appartenance à un collectif d'individus qui « font société ».

La culture est aussi comprise ici comme vectrice de sentiment d'appartenance et d'intégration à la ville, au territoire, un catalyseur de la cohésion sociale.

LIEUSAIN'T TERRE DE CREATION POUR TOUS AU SERVICE DU VIVRE-ENSEMBLE



Ce projet culturel se décline en 3 axes majeurs :

« **Lieusaint Terre de création** » : promotion de la culture et des arts sous toutes ses formes, soutien aux artistes et des créations,

« **Lieusaint Culture pour tous** » : accès facilité aux lieux et projets culturels, école du spectateur, médiation culturelle renforcée auprès des habitants.

« **Lieusaint vivre ensemble** » : émancipation individuelle et collective, renforcement du lien social, création d'une identité lieusaintaise commune.

L'ouverture du campus culturel de la Marge, nouvel équipement inauguré en novembre 2017, dédié à la création et à la diffusion de spectacles vivants et de formes culturelles atypiques, a considérablement enrichi l'offre culturelle de la commune. Elle vient conforter un projet culturel déjà riche et compléter les propositions de la Maison des Cultures et des Arts (équipement culturel d'expositions, de médiations et d'apprentissages des arts plastiques) et des associations lieusaintaises.

Cet équipement s'inscrit donc dans la démarche culturelle globale de la ville et fait figure de « navire amiral » de cette politique ambitieuse et inclusive.

LA MARGE

UN BILAN POSITIF ET DES PERSPECTIVES DE DÉVELOPPEMENT

Après 3 années d'ouverture, le bilan est satisfaisant puisque l'on constate une fréquentation ascendante entre 2017 et 2020 avec un taux de remplissage moyen des représentations de 80 %.

La demande est sans cesse croissante de la part des établissements scolaires pour emmener les élèves aux spectacles et participer à des projets d'actions culturelles de sensibilisation ou de pratiques artistiques.

Mais évidemment beaucoup de travail et d'efforts restent à accomplir afin de réaliser tous les objectifs du projet culturel municipal

Les objectifs restants à atteindre et/ou à développer sont :

- Toucher le plus grand nombre de Lieusaintais (représentant à ce jour environ 40 % du tout public hors fréquentations scolaires et accueils de loisirs)
- Sensibiliser plus de public dit « tout public » ou « libre » en opposition aux publics dits « captifs » des scolaires, accueils de loisirs etc...
- Faire participer davantage les habitants à la vie du lieu et dans certaines créations
- Créer des passerelles pérennes entre les établissements scolaires et les équipes artistiques en résidence, avec une attention particulière envers les écoles supérieures lors de co-crétions

CAPTER LES LIEUSAINTAIS

FAIRE PARTICIPER

CREER DES PASSERELLES

TISSER UNE MEDIATION CULTURELLE

UN PROJET AUTOUR DU RAPPORT ARTS/SCIENCES/ NOUVELLES TECHNOLOGIES/QUESTIONS DE SOCIÉTÉ

La concomitance du départ en retraite de la compagnie des « Productions de la Mezzanine », en résidence au campus culturel la Marge jusqu'en septembre 2020 et présente sur le territoire depuis plus de 30 ans et du développement du projet éducatif communal vers la sensibilisation aux sciences, a induit un nouveau tournant dans le développement du projet artistique et culturel du lieu.

En effet, afin de s'inscrire dans la dynamique communale et d'offrir aux habitants, particulièrement les enfants et les jeunes, des outils ludiques et créatifs de compréhension du monde qui les entourent, la Marge oriente son projet artistique vers les créations et recherches s'intéressant aux rapports arts-sciences/nouvelles technologies/questions de société et interrogeant ces domaines et leurs incidences sur nos comportements humains, notre histoire et notre devenir.

En conséquence l'appel à candidature pour la nouvelle Cie en résidence à partir de septembre 2021 et ce pour 3 ans, s'inscrira évidemment dans cette nouvelle orientation.

Les thématiques abordées par cette future compagnie pourront être regroupées sous 4 axes :

Le rapport humain à la machine, au robot : robotique, intelligence artificielle, corps augmentés, domotique, nanotechnologies...

La nature et le devenir de notre planète : écologie, développement durable, énergies, sciences du vivant...

Les sciences humaines : notion de travail, psychologie, mentalisme, neurosciences...

L'expérimentation pour créer de nouveaux outils/objets/technologies : Leur utilisation possible dans la création artistique, à la fois dans le spectacle vivant et l'art en général (lumières numériques, magie, réalité virtuelle, objets de médiation...), mais aussi dans la vie quotidienne

COMPRENDRE LE MONDE SE POSER DES QUESTIONS HYBRIDER LES DISCIPLINES

1. PRÉSENTATION DU LIEU

A. Un lieu singulier dédié à la création, à l'expérimentation et au vivre-ensemble

Situé en plein cœur de l'écoquartier, cet équipement singulier consacré à la création porte les valeurs du vivre-ensemble et offre aux habitants et aux artistes un espace de création, d'innovation, d'expérimentation et de découvertes artistiques et culturelles.

Il est aussi l'endroit du questionnement sur notre société, le monde de demain, l'utilisation des nouvelles technologies, les usages et créations numériques, les avancées scientifiques, l'écologie...et sur toute thématique pouvant aider les habitants à la compréhension du monde qui les entoure, par le biais de l'expérimentation liant les arts et les sciences.

En résumé une culture ouverte et inclusive, un lieu de croisement, une fabrique d'utopies concrètes, un lieu propice aux interactions et à l'innovation collective.

B. Description des espaces

La Marge est composée de plusieurs espaces :

- **Le Cube** : salle de création, de répétition et de diffusion de 200 m², disposant d'un gradin rétractable de 102 places assises et pouvant accueillir jusqu'à 400 personnes debout. Son grill technique total lui permet d'accueillir des créations originales bi-frontales, des installations hybrides (plastiques, immersives, numériques, interactives...) en plus des spectacles au format plus "traditionnel".
- **Le Magic Mirror** : chapiteau en toile des années 1920, lieu chaleureux de la convivialité et du vivre-ensemble, il permet d'accueillir le public, d'y installer la billetterie, de proposer un bar et une restauration légère et d'y diffuser occasionnellement des spectacles en diffusion tels que concerts-bals, cirque, danse mais aussi des événements participatifs tels que des conférences-débats, café-philos, scènes ouvertes avec les habitants, expositions...



Nota : Ces deux salles reçoivent une quinzaine de spectacles dans l'année, proposés par le service culturel de la ville et les compagnies en résidences, soit une cinquantaine de séances.

- Deux loges d'artistes avec chacune leur douche et toilette
- Une salle de convivialité pour les repas et les réunions des équipes artistiques, administratives et techniques
- Un bureau pour l'équipe du service culturel
- Un atelier de construction et de stockage de décors, d'expérimentations numériques et hybrides (compagnie 1)
- Un espace bureau/atelier de pratique/découverte avec les publics (compagnie 1)
- Un local de stockage de costumes (compagnie 2)
- Un bureau/atelier de couture et stockage d'accessoires et marionnettes (compagnie 2)
- Deux locaux de stockage de matériel technique
- Un espace extérieur fermé par des grilles

Cf : Fiche technique complète de l'équipement en annexe

2. MISSIONS ET OBJECTIFS

LA MARGE : LIEU DE FABRIQUE, D'EXPÉRIMENTATION ET D'INNOVATION

-Soutenir la création : permettre aux artistes de créer, chercher, répéter, puis diffuser leurs œuvres et les mettre en contact avec les habitants pour qu'une rencontre et un enrichissement mutuel s'opère.

-Développer l'expérimentation, l'innovation, « recherche-action-crédation » et ainsi proposer un lieu ouvert et « hybride » qui fasse émerger de nouvelles pratiques, des croisements entre artistes scientifiques, étudiants et habitants.

LA MARGE : SUPPORT DU PROJET ÉDUCATIF ET DE « L'ÉCOLE DU SPECTATEUR »

-Mettre en œuvre un lieu « outil », maillon important du projet éducatif communal sur la sensibilisation aux sciences et nouvelles technologies : pour préparer nos enfants et nos adolescents au monde de demain, pour anticiper et aider à créer « le monde d'après ».

-Proposer dans ses actions et programmations une part majoritaire de projets mettant en avant les rapports Arts/sciences – nouvelles technologies – questions de société (développement durable, écologie...)

-Proposer une école du spectateur pour aiguïser le regard et l'esprit critique : construire un point de vue, trouver les mots justes pour exprimer son ressenti, analyser une image, comparer, critiquer de manière constructive et ainsi tenir sa place dans le monde avec respect et tolérance ; à tout âge et tout au long de la vie, avec un accent particulier sur les enfants et jeunes (scolaires et accueils de loisirs, service jeunesse)

LA MARGE : LIEU DE PRATIQUE ARTISTIQUE, DE MÉDIATION CULTURELLE ET DU VIVRE ENSEMBLE

-Développer une relation privilégiée aux publics et aux habitants au centre du projet : une médiation culturelle inclusive et en perpétuelle évolution afin de créer l'appétence culturelle, artistique et scientifique, l'envie créatrice chez les habitants, ou tout simplement le goût de la curiosité, l'envie de créer du « commun », de respecter et faire vivre les droits culturels de chacun.

-Encourager et valoriser des pratiques et créations amateurs : par le biais d'ateliers proposés par les compagnies en résidences et programmées dans le lieu mais aussi les associations locales

-Favoriser le vivre ensemble et de débat démocratique et citoyen : par l'organisation de moments conviviaux et festifs d'une part (bals, spectacles participatifs, repas partagés...) mais aussi de débat rencontres conférences sur les sciences, sur des thèmes de société ...

3. SOUTIEN A LA CREATION

A. Les résidences artistiques

Le soutien à la création s'opère en priorité à La Marge par l'accueil en résidence et l'accompagnement de compagnies de spectacles vivants professionnelles selon différents modes détaillés ci-dessous, contractualisé sous forme de convention de résidence ponctuelle ou de longue durée.

En effet la présence artistique sur la durée permet d'inscrire les artistes et leurs créations au cœur de notre territoire et de sensibiliser en profondeur ses habitants. Les artistes sélectionnés deviennent alors eux-mêmes des médiateurs, capables de faire le lien entre leur art, le lieu, la ville, les habitants, les citoyens.

En l'occurrence la compagnie actuellement en résidence d'artiste en territoire "Les Ames singes", est une compagnie locale qui maîtrise parfaitement le lien avec les publics et qui pourra aider la nouvelle compagnie d'artistes associés à s'implanter. Un partenariat actif entre les deux compagnies est attendu tant au niveau du développement des publics que de l'organisation d'évènements fédérateurs communs.

- **La résidence « d'artistes associés », une implantation territoriale sur un temps long**

Cette résidence vise à implanter une compagnie ou un collectif d'artistes durablement (pour une durée de 3 ans minimum renouvelable selon objectifs réalisés et évaluation du comité de pilotage et avec un subventionnement important), pour créer et diffuser leurs œuvres, animer la vie du lieu, aller à la rencontre de la population, coconstruire des projets avec elle, créer des projets inclusifs, tisser une médiation culturelle sur la ville, faire connaître le lieu et le rendre ouvert aux habitants du territoire. De plus sont attendus des actions de sensibilisation et des initiatives visant à la formation et à la pratique des amateurs, dans l'objectif de contribuer à la constitution de nouveaux publics.

.Cette résidence s'inscrit obligatoirement dans la thématique centrale du lieu autour des rapports arts/sciences/nouvelles technologies/ questions de société.

Exerçant donc une triple mission de création, de diffusion et de sensibilisation, ces artistes sont des acteurs essentiels de la vie culturelle locale, associés aussi bien aux choix de programmations artistiques du lieu qu'à la recherche, à la formation et au développement des publics.

Un bureau, des locaux de création/répétition, d'expérimentation et d'ateliers avec les publics seront mis à disposition, à titre exclusif. Des semaines de création dans la salle du cube seront réservées à cette compagnie, entre 9 et 12 semaines par saison.

**RECHERCHE-CREATION
IMPLANTATION
SENSIBILISATION
INCLUSION**

3. SOUTIEN A LA CREATION

- **La résidence « d'artistes en territoire » sur un temps court à moyen**

Sa durée dépendra des affinités artistiques et des repérages de compagnies locales faits par la direction artistique (Seine-et-Marne ou Ile de France), mais pourra durer de quelques semaines à 1 ou 2 saisons.

Il s'agit de proposer à une compagnie de venir créer son prochain spectacle et construire une action culturelle sur le territoire en rapport avec un thème spécifique, en fonction de l'actualité culturelle du territoire, d'un enjeu particulier et ce dans un but de développement local.

La diffusion de la production de la compagnie a pour but de donner à voir une multiplicité de formes et palettes diversifiées de son travail mais aussi de porter la création artistique dans les lieux les plus variés possibles. A ce titre les interventions, hors de la Marge mais sur le territoire communal ou d'agglomération, seront encouragées afin de permettre aux publics éloignés des lieux culturels de rencontrer des œuvres artistiques.

Cette résidence pourra par exemple plus particulièrement porter sur la création de petites formes « hors les murs » ou même d'arts de rue ou en espace public.

De plus des actions de sensibilisation et des initiatives visant à la formation et à la pratique des amateurs seront attendues, dans l'objectif de contribuer à la constitution de nouveaux publics.

Un bureau et un local de stockage seront notamment mis à disposition ainsi que l'accès au Cube 3 à 4 semaines par an, surtout sur les périodes de vacances scolaires.

NB : Actuellement, La Marge accueille sur ce mode la compagnie des Âmes singes pour un projet autour de l'écologie et du développement durable en 2021, puis sur la notion de travail en 2022 avec un projet de petites formes « hors les murs » créées à partir des récits et improvisations d'habitants.

- **La résidence « de création, recherches ou expérimentation » sur un temps court**

Ce type de résidence vise à accueillir une compagnie pour répéter son spectacle sur un temps bref d'une ou deux semaines réparties pendant les périodes de vacances scolaires, particulièrement l'été. La compagnie propose en contrepartie un prix de cession négocié lors de sa future programmation dans le lieu, des actions culturelles à l'encontre de la population et/ou une sortie de résidence/présentation d'étape de travail ouverte au public et aux professionnels à l'issue de laquelle les spectateurs peuvent rencontrer les artistes et échanger avec eux.

3.SOUTIEN A LA CREATION

B. La diffusion d'œuvres artistiques professionnelles

L'autre mode de soutien à la création que nous développons est la programmation sur la saison des compagnies et artistes professionnels offrant un regard unique, décalé et original sur le monde qui nous entoure, par le biais de formes atypiques, innovantes, immersives ou encore participatives avec les publics. Cette programmation est notamment un des piliers structurant de l'école du spectateur aux côtés des propositions des compagnies en résidence.

Les arts vivants favorisés (dans cette programmation) seront la danse, le cirque, les spectacles intégrant les arts numériques, le théâtre d'objets et de marionnettes et la chanson.

La Marge pourra aussi accueillir de façon ponctuelle des projets d'installations plastiques, interactives, immersives ou numériques, notamment au Cube, salle particulièrement propice à ce type de propositions.



**ARTISTES EN TERRITOIRE
RENCONTRES-PARTAGE
DIFFUSION-MEDIATION**

4. ÉCOLE DU SPECTATEUR

A. La formation des relais éducatifs et sociaux

Pour que l'école du spectateur soit une réussite, rayonne sur la jeunesse de la ville et touche le plus grand nombre, il faut avant tout que les personnes « relais » soient formées et en capacité d'accompagner au mieux leurs publics dans le lieu.

Dans ce but, nous mettons en place des « parcours-découverte » à destination des animateurs de centre de loisirs, du service jeunesse, du centre social ...qui leur permettent de découvrir les arts plastiques, vivants et numériques, accompagnés par une médiatrice culturelle du service culture.

B. Le parcours d'Education Artistique et Culturel (E.A.C)

L'école du spectateur vise à offrir aux enfants en particulier mais aussi aux familles, un parcours d'éducation artistique et culturelle au sein des établissements scolaires, des structures sociales et municipales. Ses actions sont proposées par la Marge comme par la Maison des Cultures et des Arts (équipement culturel d'exposition, de médiation et d'apprentissage des arts plastiques). Le but est d'ouvrir les esprits à la curiosité, aiguïser le jugement critique, éduquer le regard et aider les publics à concevoir une argumentation et à appréhender les œuvres.

Des visites du lieu, des ateliers de découvertes et de pratiques de certaines disciplines seront ainsi proposés aux scolaires comme aux familles, sur des temps scolaires et non scolaires ainsi que des rencontres avec les artistes pour découvrir leur univers et les métiers du spectacle vivant.

ESPRIT CRITIQUE OUVERTURE SUR LE MONDE



Pour les écoles et les accueils de loisirs de la ville : les spectacles sont entièrement gratuits et sont tous accompagnés d'actions culturelles de pratiques et/ou de sensibilisation et médiation culturelle.

Pour les deux collèges de la ville : le tarif très modéré de 6€ pour les séances in situ est appliqué avec une proposition hors les murs gratuite dans les établissements chaque saison, accompagnée d'actions culturelles de sensibilisation.

Le Lycée de secteur de la Mare Carrée fait l'objet d'un projet important d' E.A.C puisqu'il dispose d'une 2de générale Théâtre pour laquelle la Cie les Âmes singes est conventionnée par l'Éducation Nationale et la Région Ile-de-France. La Compagnie interviendra de plus dans d'autres classes et établissements.

La future compagnie en résidence d'implantation aura également un rôle important à jouer dans cette école du spectateur, particulièrement envers les lycéens et les étudiants du supérieur, compte tenu de la thématique arts/sciences fortement développée.

5. LA RELATION AU PUBLIC ET À LA POPULATION EN GÉNÉRAL

A. Une médiation culturelle renforcée et constante

Force est de constater que dans le « jargon » culturel il est toujours fait mention du ou des publics ou encore plus spécifiquement « des spectateurs », mais avant d'être un public ou un spectateur, l'individu est avant tout citoyen de son territoire. Et tout le monde n'est pas "public" loin de là... La volonté existante dans tous les lieux culturels d'un élargissement des publics via les actions de médiation culturelle, de participation et d'inclusion, est bien entendu nécessaire et nous nous y attelons naturellement. Mais au-delà de cet objectif il s'agit surtout dans notre relation aux populations, en général, de tenter de générer chez elles la capacité à créer, à regarder, à être curieuses face au monde qui les entoure, de l'autonomie face à leurs pratiques culturelles et artistiques dans le respect des droits culturels, encore trop peu mis en application actuellement.

Cette volonté induit un changement de paradigme. En effet le médiateur/prescripteur doit de nos jours, changer sa posture de « domination symbolique » pour devenir davantage que celui qui forme l'individu, celui qui amène l'individu à s'émanciper en contribuant à ouvrir son champ des possibles.

B. Accessibilité des publics

L'inclusion sera un des grands chantiers du campus culturel pour les années à venir. En effet si l'on veut décliner l'un des axes forts du projet culturel municipal qui est « La Culture pour tous » il nous faut renforcer nos actions envers les personnes dites « éloignées » de la culture, soit pour des raisons de précarité, de difficultés psychologiques ou encore de handicap physique.

Nous formerons et sensibiliserons donc nos médiatrices et agents d'accueil à cette question et mettrons en place des actions spécifiques pour cette population. Par ailleurs La Marge comptant bientôt comme voisin le centre de réadaptation de l'UGECAM, un partenariat avec cette structure de soin apparaît comme évidente et permettra aussi de réintégrer dans la vie professionnelle certains des patients de cet établissement par la pratique culturelle.

Le projet implique donc de rallier le plus d'acteurs possibles dans cette démarche, par l'information et la formation, que ce soit les enseignants, les animateurs municipaux ou bien encore les associations culturelles et sportives, dans le but de multiplier les médiateurs.

Le CCAS (Centre Communal d'Actions Sociales) sera évidemment un partenaire central dans cette action d'accès facilité et autonome à la culture. Il met d'ailleurs déjà en place une aide financière pour les jeunes qui souhaitent pratiquer une activité culturelle en leur octroyant un financement de 150€ par an. Nous poursuivrons donc ce travail en commun et proposerons des actions complémentaires.

Enfin La Marge adhère au réseau des programmateurs et directeurs de lieux de spectacles vivants de Seine-et-Marne « le Collectif Scènes 77 » qui porte le pôle Art et Handicap de Seine-et-Marne.

5. LA RELATION AU PUBLIC ET À LA POPULATION EN GÉNÉRAL

C. Encourager les pratiques amateurs

- **Les « labos » d'expérimentation**

Un des axes majeurs du projet culturel municipal et par extension du projet de la Marge est d'encourager, accompagner et valoriser les pratiques artistiques amateurs.

Pour cela nous mettons en place différents ateliers, hebdomadaires toute l'année ou plus occasionnels pendant le week-end et les vacances scolaires, en fonction des projets.

Le « labo théâtre » : existant à Lieusaint depuis des années, créé par la précédente compagnie en résidence et repris par la compagnie des Âmes singes, propose à des habitants de s'essayer à l'art théâtral, d'expérimenter, de jouer ensemble principalement grâce à des méthodes d'improvisation et de créer un spectacle à la fin de l'année qui est présenté à la Marge.

Sur ce même modèle nous pouvons imaginer des « labos numérique », « labos danse », « labos slam » etc... où les habitants, publics habitués ou non du lieu, pourront venir expérimenter diverses disciplines, en fonction de compagnies invitées dans l'année lors d'ateliers découvertes ou de stages.

- **Les créations et projets des associations locales**

De nombreuses associations de chant, théâtre, danse urbaine ou musique sont implantées sur notre commune. La Marge leur est ouverte pour présenter leurs projets, après dépôt d'un dossier de présentation : audition de l'école de musique, battle de hip-hop, théâtre d'improvisation ou encore concert lyrique auront leur place dans la programmation du lieu.



5.LA RELATION AU PUBLIC ET À LA POPULATION EN GÉNÉRAL

D. Lieu du vivre-ensemble, de convivialité et de la participation citoyenne

- **Convivialité**

La Marge est aussi un lieu de convivialité proposant des moments festifs, de rencontres et de partage, particulièrement le Magic Mirror qui accueille la billetterie, l'espace bar et restauration et dans lequel des concerts, scènes ouvertes aux habitants, bals dansants et propositions participatives sont proposés.

- **Débat d'idées et réflexion collective**

La volonté de créer un lieu ouvert sur la cité, un lieu de débat et d'agitations d'idées et de réflexions collectives, nous enjoint à proposer des événements citoyens où les habitants pourront se rencontrer et débattre, échanger ; tel que des temps forts autour de l'écologie et du développement durable, l'égalité homme-femme, le handicap, la place de l'Homme face à la science et aux technologies et bien d'autres encore... Ces moments seront animés par des artistes et des spécialistes de chaque domaine concerné, qui pourront être aussi bien des scientifiques, des enseignants, des conférenciers...

- **Participation citoyenne**

Enfin la participation citoyenne pourra aussi s'exercer dans la mobilisation d'habitants volontaires et bénévoles autour d'un « club d'ambassadeurs » qui pourra s'investir aux côtés des compagnies en résidence et du service culturel pour faire vivre le lieu (accueil du public, organisation du bar-restauration, participation à l'organisation des soirées débats...), le faire connaître et rayonner auprès des habitants et du territoire, et faire partie du comité de suivi des compagnies en résidence afin que l'évaluation des objectifs soit portée collectivement avec les principaux intéressés.

E. Une programmation hors les murs

Au-delà de la programmation de spectacles, installations, actions culturelles ou rendez-vous conviviaux in situ, des programmations dites « hors les murs » seront proposées dans les écoles, collèges, centre social, parcs, rues etc... et ce afin d'aller à la rencontre des habitants et d'amener l'art à leur portée, au même titre que le musée à ciel ouvert que nous avons impulsé grâce aux fresques du festival « Wall Street Art » de Grand-Paris-Sud ou encore nos commandes d'œuvres dans l'espace public urbain comme « Moebius 8 » porte de Paris, ou encore le « Mur racine » derrière la maison de la petite enfance.

Il pourra s'agir de simples gestes ou interventions artistiques (performances dansées, musicales, slamées, plastiques...), de véritables spectacles pour l'espace public, de rencontres artistiques ou encore d'ateliers de pratiques improvisés et participatifs.

6. UN LIEU EN PHASE AVEC LE TERRITOIRE

A. La complémentarité

La Marge propose un projet en complémentarité avec les autres lieux culturels du territoire de l'agglomération et en cohérence avec sa population.

En effet il n'existe pas d'autre lieu tel que celui-ci, sur le territoire proche, proposant un axe fort sur la résidence de création et d'implantation sur le long terme qui plus est autour des thématiques arts/sciences/nouvelles technologies.

Nous proposons d'œuvrer en complémentarité avec les autres lieux de spectacles qui proposent des projets différents mais tout aussi intéressants pour la population comme par exemple :

-Le Théâtre Sénart à Lieusaint et la Scène Agora-Desnos à Evry, toutes deux scènes nationales labellisées pour les programmations pluridisciplinaires de grande ampleur et de renommée nationale et internationale

-L'Empreinte à Savigny-Le-Temple, scène de musiques actuelles

-L'Espace Prévert, scène de musiques du monde et sa micro-folie (musée numérique) à Savigny-le-Temple.

UN PROJET ARTS/SCIENCES SINGULIER EN PHASE AVEC LES DYNAMIQUES LOCALES



B. La cohérence territoriale

La Marge inscrit son projet culturel et artistique en cohérence avec son territoire et sa population. En effet les données démographiques nous indiquent que 52 % des habitants de la commune ont moins de 29 ans et 75 % ont moins de 45 ans, raison pour laquelle l'enfance et la jeunesse sont au centre de son projet.

La thématique retenue pour la future compagnie en résidence autour des rapports arts/sciences/nouvelles technologies, s'ancre par ailleurs fortement parmi les forces vives du territoire avec lesquelles elle sera en totale synergie puisque la ville accueille universités (UPEC/IUT), école supérieure d'ingénieurs (ICAM) et Fablabs donc les formations sont tournées vers les recherches scientifiques, les créations et applications numériques par exemple.

7. LES PARTENARIATS

Le projet de la Marge ne pourra se développer et atteindre ses objectifs à la seule condition de nouer des partenariats pérennes et transversaux avec tous les acteurs clés du territoire. Des projets de créations, actions culturelles ou organisation d'évènements divers pourront se co-construire avec ces partenaires qui sont de véritables « parties-prenantes » du projet ambitieux et singulier du lieu.

A. Les partenaires communaux

En première ligne se trouvent les services municipaux dans une volonté de travail collaboratif et transversal : le service enfance/éducation, le centre social, le CCAS, le service jeunesse, le service emploi-insertion/information jeunesse, le service petite enfance, le service communication et démocratie participative.

Bien entendu tous les établissements d'enseignement de la ville, de l'école primaire à l'université (U.P.E.C./I.U.T) en passant par les collèges et lycée de secteur de Moissy Cramayel, ou encore l'I.C.A.M (institut catholique des arts et métiers) seront des interlocuteurs privilégiés au cœur du projet « d'école du spectateur ».

Les associations de notre commune et du territoire élargi seront aussi de précieuses alliées dans l'animation du lieu et dans la médiation envers les habitants. Nous pouvons citer à ce jour les «Âmes singes» pour le labo amateur et leurs créations en théâtre d'objets, « le public avec les Âmes Singes à la Marge », « Che Calda Voce » pour le chant lyrique et l'opéra, « Mélo des mots » pour le théâtre d'improvisation, « Crescendo » pour l'école de musique, « Danse de vivre » et « JSD Urban dance » pour les danses urbaines, D.D.N.A pour l'écologie et le développement durable.

B. Partenaires du territoire

La Marge collabore activement avec la direction de la culture de Grand Paris Sud, notamment le service des arts visuels et la médiathèque, et bien sûr, avec les lieux culturels du territoire comme le Théâtre Sénart ou l'Espace Prévert avec lesquels des projets de programmations co-organisées hors les murs sont proposés.

La spécialisation vers les rapports arts/sciences/ nouvelles technologies nous amène à entrer en étroite collaboration avec les spécialistes de la question et notamment des arts numériques qui se trouvent sur le territoire voisin de l'Essonne que sont **l'association SIANA : l'imaginaire des technologies** ou encore **la Scène de Recherche de l'ENS Paris-Saclay**.

Enfin la Biennale « Néo », festival des arts numériques d'Ile de France financée par la Région pourrait à terme devenir un partenaire si nous nous intégrons à la programmation de ce festival qui a lieu tous les deux ans et qui propose un volet spécifique pour les arts vivants nommé « Sors de ce corps ! »

7. LES PARTENARIATS

C. Partenaires institutionnels et réseaux professionnels

La Marge est accompagnée par les institutions : le Conseil Départemental de Seine et Marne, la Région Ile-de-France et la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) qui mettent à disposition leur ingénierie et financements auprès du service culturel mais aussi des compagnies en résidence.

Enfin les réseaux professionnels dans lesquels s'inscrit le lieu sont de formidables atouts pour la mise en réseau des artistes repérés et la circulation des œuvres sur le territoire francilien et national, le soutien à la création et la coproduction, la mutualisation des tournées, la formation professionnelle et continue des équipes.

A ce titre, la commune adhère pour la Marge aux réseaux Collectif Scènes 77 et au Chaînon Manquant.

- **Le Collectif Scènes 77**

Un réseau de 19 scènes publiques en Seine-et-Marne portant une offre culturelle pluridisciplinaire exigeante et accessible au plus près des habitants en zones urbaine, péri urbaine et rurale.

Constitué en association depuis 2009, il a pour objectifs :

- _Échanger, mutualiser les expertises, partager réflexions et pratiques professionnelles innovantes.
- _Accompagner les artistes, développer des projets de création et de diffusion concertés.
- _Dialoguer avec les partenaires institutionnels, les collectivités territoriales, les réseaux artistiques.

Il porte le pôle Art&Handicap de Seine-et-Marne

- **Le réseau Chaînon Manquant**

Il regroupe 244 professionnels en charge de projets artistiques et culturels dispersés sur tous les territoires francophones. Il constitue, en région, un maillage de projets structurant les politiques régionales et locales autour de 10 fédérations ou coordinations régionales.

Il organise chaque année les « Région(s) en scène(s)» qui permettent de repérer plus de 300 artistes en développement sur tout le territoire et de soutenir la jeune création qui sera sélectionnée ensuite au festival national qui a lieu chaque année à Laval/Changé.



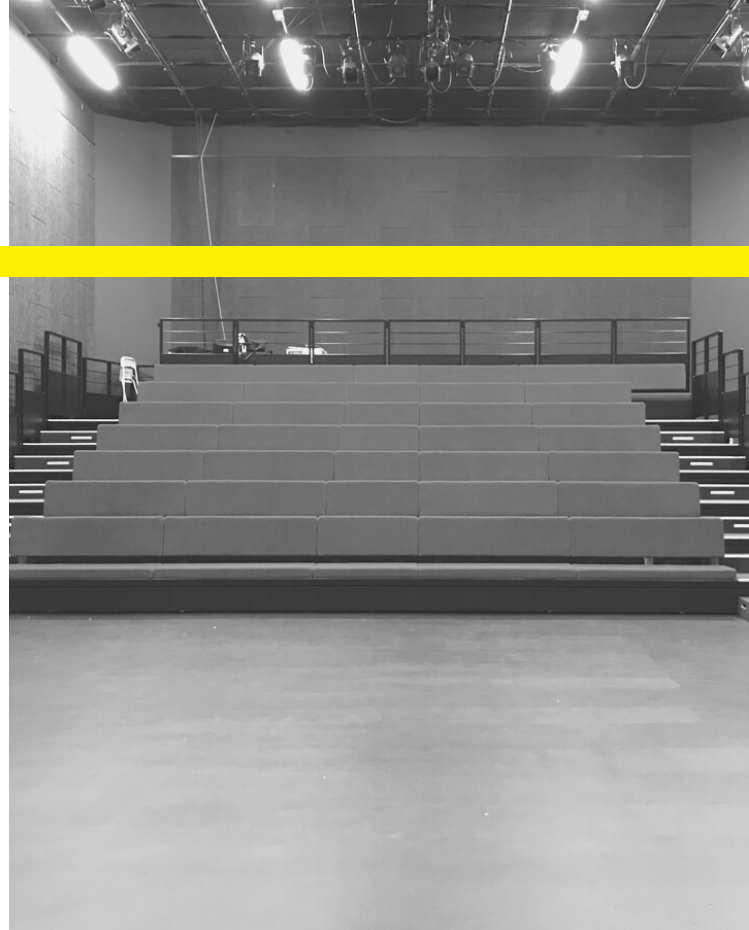
8. L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

A. Le service culturel

Le service culturel assure la gestion de l'équipement, à ce titre il a donc en charge :

- la direction artistique et budgétaire
- la validation des programmations en collaboration avec les compagnies en résidence
- la conception et la mise en œuvre de l'école du spectateur
- la coordination des actions de médiation culturelle en collaboration avec les compagnies en résidence
- la communication en coordination avec le service communication de la ville
- l'organisation du planning et la validation des demandes de salles
- la coordination entre les compagnies et les régisseurs intermittents
- le relais avec les services techniques pour le suivi du bâtiment et de sa sécurité
- l'évaluation des projets et la prospective

Il dispose d'un agent sur place, chargé du développement des publics et de la médiation des arts vivants, qui assure le relais entre le service culturel situé à la MCA, les services municipaux, les habitants et les équipes artistiques.



B. Les deux compagnies en résidence

• "Artistes associés" en résidence d'implantation

La compagnie qui sera retenue au terme de l'appel à candidature arts/sciences/nouvelles technologies et qui prendra place à la Marge en septembre 2021 pour une durée de 3 ans (renouvelable selon objectifs du lieu et bilan) aura à sa disposition 2 locaux de travail : un atelier de construction et de stockage de décors et d'expérimentations numériques et hybrides et un espace bureau/atelier de pratique/découverte avec les publics à titre exclusif.

Elle pourra proposer ses créations, répétitions publiques, rencontres, rendez-vous arts/sciences et ateliers de découvertes avec les publics dans leurs locaux et également dans le Cube et le Magic Mirror sur validation du planning par le service culturel et dans le cadre d'un programme cohérent et concerté.

Elle accueillera également à la Marge les établissements scolaires pour des actions culturelles de sensibilisation et de pratiques artistiques.

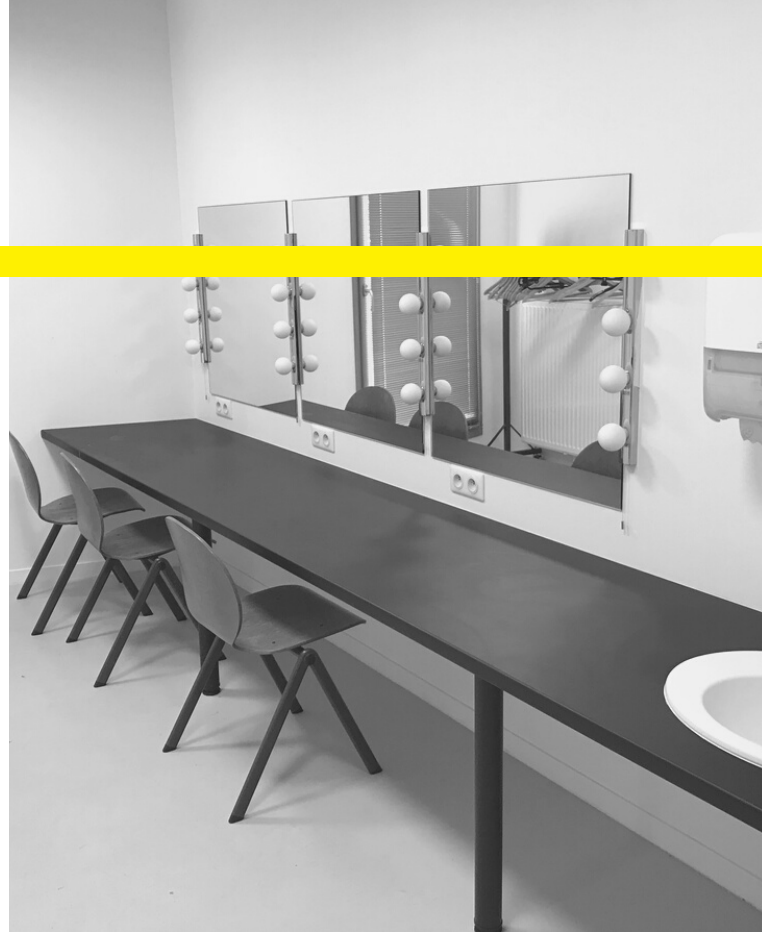
8. L'ORGANISATION FONCTIONNELLE

• Résidence "Artistes en territoire"

La compagnie en résidence, actuellement la compagnie des « Âmes singes », aura à sa disposition pour la durée de sa convention (renouvelable selon objectifs du lieu et bilan) 2 Locaux de travail : un local de stockage de costumes et un bureau/atelier de couture et stockage d'accessoires et marionnettes à titre exclusif.

Elle pourra proposer certaines de ses créations et sorties de résidence, spectacles amateurs issus du « Labo Théâtre » ou des classes théâtre des lycéens dans le Cube et le Magic Mirror sur validation du planning par le service culturel et dans le cadre d'un programme cohérent et concerté.

De plus, elle proposera des petites formes spectaculaires en « hors les murs » (collèges, lycées, centre social, service jeunesse, chez l'habitant...) et des actions culturelles de sensibilisation et de pratiques artistiques au sein des établissements scolaires.



c. Les autres utilisateurs

La Marge est l'endroit des collaborations et des co-constructions avec les services partenaires communaux, associations et établissements scolaires précédemment cités.

A ce titre, une ou plusieurs de ces salles pourront être mises à disposition sur proposition d'un projet correspondant aux objectifs et axes de développement du lieu, après validation du service culturel tant au niveau du contenu que du calendrier.

Pour exemple à ce jour la Marge a déjà accueilli :

- Les chorales et les rencontres musiques et danse des écoles de la ville
- Les restitutions d'ateliers de pratiques et spectacles des collèges et lycées
- Les ateliers slams et scènes ouvertes coorganisés avec le centre social
- Le forum des jobs d'été pour les jeunes étudiants
- Des événements autour de la culture hip hop avec l'association Danse de vivre
- Les spectacles associatifs de fin d'année : JSD Urban danse, Mélo des Mots, Che calda voce, école de musique Crescendo
- Festival du développement durable avec l'association DDNA

8.CONTACTS

La Marge

37, avenue Pierre Point - 77127 LIEUSAINT

Renseignements : 01 60 60 97 51 - service.culture@ville-lieusaint.fr

Direction artistique et administrative : Claire Le Palaire

Service culturel - Côté Cour - Maison des cultures et des arts

86, rue de Paris - 77127 LIEUSAINT

01 60 60 97 51- c.lepalaire@ville-lieusaint.fr

Régisseur général : Yves-Marie Carrière

07.81.55.81.89 - regie.lamarge@gmail.com

